

Vous nous CONNAISSEZ déjà ! Pourquoi nous demandez-vous de remplir le formulaire de renouvellement d'adhésion ?

Chers membres,

Le formulaire de renouvellement en ligne vous semble superflu, car votre dossier « n'a pas changé » ? Vous préféreriez un formulaire abrégé ?

Saviez-vous ? Des quelques 350 dossiers de renouvellements traités en 2013, seuls deux n'ont nécessité aucun changement. Nous avons essayé un formulaire abrégé, mais cela a ajouté à la confusion.

Saviez-vous ? Sans coordonnées précises, il est difficile pour les candidats bénévoles de vous contacter !

Saviez-vous ? Le formulaire de renouvellement prend cinq minutes, si vous ne remplissez que les champs obligatoires, marqués d'astérisque rouge. Cependant, un dossier détaillé nous permet de vous référer des bénévoles plus aptes à répondre à vos besoins. Signalez-nous notamment tout changement à votre mission ou à vos programmes. Ces précisions, dont un résumé est affiché sur notre site web avec vos demandes de bénévolat, favorisent un meilleur arrimage entre les candidats et votre organisme. Comme nous n'offrons pas de service de traduction, veuillez si possible soumettre vos textes dans les deux langues.

Autres considérations :

- Après chaque envoi de masse postal ou électronique, nous devons consacrer du temps et des ressources à gérer de nombreux avis « déménagé » ou « boîte aux lettres non disponible ». Entretemps, vous êtes privés d'informations utiles et les candidats bénévoles ne peuvent vous rejoindre.
- Le formulaire vous rappelle aussi les multiples services dont vous bénéficiez à titre de membre. En précisant ce que vous priorisez, vous nous permettez de bonifier notre offre de services; ce « feedback » est précieux et toujours de bienvenue !

D'ACCORD, COMPRIS, ALORS OÙ EST LE FORMULAIRE ET QUAND DOIS-JE LE REMPLIR ?

Quatre à six semaines avant la date d'échéance, vous recevrez un courriel de rappel avec un lien vers le formulaire en ligne.

Aucune facture de cotisation annuelle ne sera émise avant réception du formulaire de renouvellement dûment rempli et confirmant que votre organisme accepte les conditions d'un partenariat avec le CABM.

Le formulaire n'est que la première étape ! Votre adhésion ne sera finalisée avant réception de la cotisation annuelle.